

CONGÉS PAYÉS



Congés d'été : bien les préparer avec vos salariés

Les congés d'été dans le BTP : Connaissez-vous les règles à connaître pour les préparer sereinement avec vos salariés ? Quand et comment déclarer les congés ? Comment sont décomptés les jours de congé quand un jour férié est inclus dans la période ? Quelles sont les conditions pour bénéficier de jours de fractionnement ?

[Je vais voir](#)

Vos salariés ont-ils activé leur Espace sécurisé ?



Consultation de leurs droits, information sur leurs paiements, mise à jour de leurs coordonnées bancaires... : avant de partir en congés, vos salariés ont tout intérêt à **activer leur Espace sécurisé** via l'application mobile CIBTP & Moi ou à partir d'un ordinateur.

[Je consulte les ressources disponibles pour accompagner mes salariés](#)

CHÔMAGE INTEMPERIES

Canicule : un motif d'arrêt de chantier

Les arrêts sont recevables **sous réserve que le département dans lequel se trouve le chantier ait été placé en alerte canicule** soit par Météo France (vigilance orange ou rouge), soit par arrêté préfectoral (justificatif à joindre à la déclaration).

Les déclarations s'effectuent sur l'**Espace sécurisé Entreprise de la caisse CIBTP**.

[En savoir plus](#)

